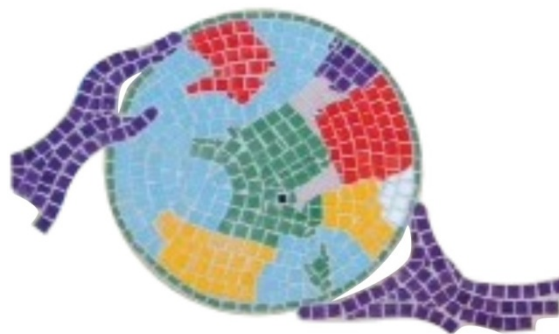




**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **PROTOCOLE SANITAIRE**

**FAMILLES - ENFANTS - ENSEIGNANTS - PERSONNEL ENCADRANT**

## **ECOLE Saint-François de Beaulieu**





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, Collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020.

Une Continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves.

Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de travail dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné aux parents, aux enfants, aux enseignants et au personnel encadrant de l'école.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

### **Présentation du protocole sanitaire**

Le présent guide repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020.

La mise en œuvre des prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

Le protocole est composé du présent guide relatif aux écoles primaires (maternelles et élémentaires), d'un guide relatif aux établissements scolaires ainsi que de dispositifs d'affichage et de communication qui sont mis à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Chaque guide est constitué d'une présentation des principes généraux du protocole et de fiches exposant les mesures et les modalités de contrôle pour chacune des thématiques suivantes :

- Nettoyage/désinfection des locaux
- Sanitaires
- Accueil des élèves
- Salles de classe
- Gestion de la circulation des élèves et des adultes
- Gestion de la demi-pension
- Récréation
- Activités sportives et culturelles
- Personnels
- Cas suspect ou avéré

Il repose sur cinq fondamentaux :

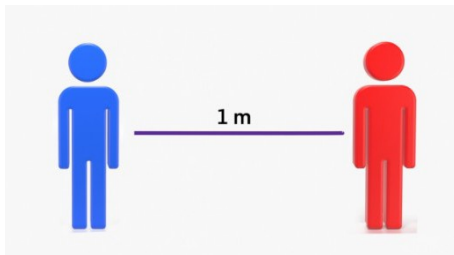
- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'établissement, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

## Appliquer les gestes barrières

Les gestes barrière rappelés dans ce référentiel, doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades



# PROTOCOLE SANITAIRE

## ECOLE Saint-François de Beaulieu

Chers parents, suivant les directives ministérielles, notre école ouvrira le 12 mai 2020. Elle ne fonctionnera pas comme avant. L'épidémie du Coronavirus Covid-19 nécessite de mettre en place des conditions d'accueils pour les enfants et des conditions de travail pour les adultes (enseignants, personnels encadrant) dictées par le ministère de l'éducation nationale. Elles relèvent du respect de prescriptions sanitaires émises par les autorités. Ce protocole vise à préciser les modalités de réouverture de notre établissement. **Cette organisation pourra évoluer au fil des semaines suivantes pour optimiser le fonctionnement.** L'école ne pourra rester ouverte que dans le strict respect de cette nouvelle organisation.

**Vous avez un rôle actif important dans cet accueil et pour le bien être des enfants et des personnes.**

### **Quelques consignes :**

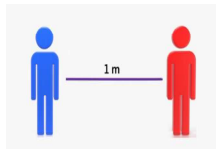
- Expliquer les gestes barrières à vos enfants.
- Surveiller l'apparition de symptômes : fièvre et toux (*ne le mettez pas à l'école*)
- Respect absolu des horaires.
- Entrées et sorties par 2 lieux différents.
- Horaires de rentrées et de sorties modifiés.
- Interdiction de pénétrer dans l'enceinte de l'école, sauf pour les enfants de la classe de PS/MS.
- Eviter les attroupements aux abords de l'école.

**Impossibilités de l'école : car les enfants seraient trop nombreux sur un espace donné; nous ne pourrions pas respecter les normes de sécurités sanitaires requises.**

- Garderie du matin et garderie du soir.
- Le personnel assurant la garderie devra assurer le nettoyage et la désinfection des locaux occupés par les enfants : classes, bureaux, chaises, sol, portes, sanitaires (ce nettoyage est drastique et nécessite beaucoup plus de temps).
- Temps de cantine à cause de la distanciation sociale et la désinfection des locaux sur le temps de midi. Nous réfléchissons avec les membres de l'OGEC à remettre en place la cantine avec des repas-froids uniquement, et ce, à partir du mois de juin. Cela permettrait de pouvoir proposer aux familles deux jours de classe entières.

## I- Les mesures d'hygiène :

- Port du masque obligatoire pour tout adulte travaillant dans l'établissement
- Port de gants des adultes dans certaines situations
- Utiliser des mouchoirs à usage unique (paquets dans les cartables)
- Tousser et éternuer dans son coude
- Vérifier régulièrement le savon liquide et serviettes papier à chaque point d'eau
- Aucun contact physique (pas d'accolade, câlins, de poignées de mains)
- Respect de la distance de sécurité : 1 mètre avec autrui



- Cette distance doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc...)
- Utilisation du gel hydro-alcoolique
- Appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé



Il sera procédé à un nettoyage des mains au savon ou avec du gel hydro-alcoolique. Le lavage des mains devra être supervisé par un adulte en primaire et totalement guidé par l'adulte en maternelle.

Le **lavage des mains** doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

## II- L'accueil des enfants et des familles :

- Les familles ne sont pas autorisées à entrer dans l'enceinte de l'établissement.
- Elles déposeront leur enfant dans le respect de la distance de protection.
- Il faudra éviter de s'éterniser avec l'adulte qui sera à l'accueil
- Les enfants de primaire seront accueillis au portail puis ils se dirigeront auprès de leur enseignante (lavage des mains au point fixé ou en classe).
- Les élèves de PS/MS seront accueillis au portail par Katlyne qui les enverra un par un vers leur enseignante (lavage de mains en classe ou au sanitaire).
- Les portes de chaque classe seront ouvertes afin d'éviter de toucher la poignée.

Les horaires proposés d'entrée et de sortie est de **8h20 à 8h45**, de **11h20 à 11h45** et de **13h15 à 13h45**, de **16h20 à 16h45**. Les horaires ont été élargis afin d'éviter les attroupements devant l'école.

## III- La gestion des circulations et des sorties :

- Afin que les classes ne se croisent pas, chaque enseignante aura son itinéraire de circulation.
- Cet itinéraire sera donné aux élèves le 12 mai.
- Les sorties se feront par deux portails et les distances de sécurité seront respectées.
- Pendant les sorties, les parents en extérieur devront aussi garder les distances de sécurité.
- Les parents ne doivent pas stationner devant les entrées et ne pas gêner les abords de l'école.

### En maternelle :

Les enfants des classes de PS et MS passeront **rue Abbé Duplay**.  
Les élèves de PS/MS seront accueillis au portail par Katlyne qui les enverra un par un vers leur enseignante qui sera à la porte de sa classe.

### En primaire :

Les enfants des autres classes seront déposés au portail **place de l'église**. Un adulte sera au portail pour les accueillir.

- Les enfants de la classe de GS/CP se dirigeront vers la salle de garderie
- Les enfants de la classe de CE1/CE2 seront accueillis vers l'entrée principale du bâtiment.
- Les enfants de la classe de CM1/CM2 se placeront devant la porte du jardin d'hiver.



Nous vous conseillons de déposer d'abord votre enfant en primaire puis en maternelle en faisant le tour par la rue et de vous garer sur la place.

## IV - Les aménagements des classes et le matériel scolaire :

### 1) En maternelle :

- Les bureaux des enfants seront disposés de manière à assurer une distanciation d'1 m entre les enfants. Chaque enfant aura sa table attribuée avec ses propres outils.
- Il sera procédé à un nettoyage des mains au savon ou avec du gel hydro-alcoolique : le matin en arrivant, avant les récréations, au retour des récréations, avant la pause de midi, au retour de la pause de midi, avant la sortie des classes et chaque fois qu'un enfant se mouche, éternuera ou toussera, avant et après chaque passage aux toilettes (séchage à l'air libre ou rouleaux papier à usage unique pour séchage des mains).
- Tout jeu pouvant être manipulé à plusieurs sera retiré : pas de coin poupée, dinette, jeux de constructions, voitures.....
- Lorsque des jeux de la classe seront utilisés par un élève, il sera nettoyé et désinfecté avant d'être remis à disposition d'un autre élève. Pas d'échanges ou de prêts de matériel entre élève.
- Il faudra vêtir les enfants leur permettant d'être autonomes : tenue simple, chaussures à scratch, pas de chaussures à lacets, taille élastiquée, pas de boutonnage compliqué, pas de ceinture, cheveux attachés ...
- Les PS ne pourront pas faire la sieste : les consignes de sécurité ne pouvant pas être respectées.
- Les classes seront aérées régulièrement.

La circulation dans la classe sera règlementée. Les enfants seront informés des règles de chaque classe.

### 2) En primaire

- L'entrée et la sortie de la classe se feront un par un en respectant la distance de sécurité.
- L'enseignante veillera à respecter cette distance avec ses élèves.
- Chaque enfant aura son espace bureau mais les bureaux des enfants seront disposés de manière à assurer une distanciation d'1 m entre les enfants. Chaque enfant aura sa table attribuée et devra avoir son matériel personnel (trousse garnie, cahiers, feuilles, fichier, livre...)
- Aucun prêt d'outil scripteur ne pourra se faire entre pairs.
- Il sera procédé à un nettoyage des mains au savon ou avec du gel hydro-alcoolique : le matin en arrivant, avant les récréations, au retour des récréations, avant la pause de midi, au retour de la pause de midi, avant la sortie des classes et chaque fois qu'un enfant se mouche, éternuera ou toussera, avant et après chaque passage aux toilettes (séchage à l'air libre ou rouleaux papier à usage unique pour séchage des mains).
- Chaque enfant devra avoir des paquets de kleenex dans son cartable
- Chaque enfant devra avoir une bouteille d'eau.
- Les classes seront aérées régulièrement.

La circulation dans la classe sera règlementée. Les enfants seront informés des règles de chaque classe.



## V - l'organisation pédagogique :

- L'installation au sein de la classe devra respecter les contraintes d'éloignement, nous constituons des groupes.
- Un groupe maximum de 15 enfants.
- Les enfants personnels de santé, des forces de l'ordre et d'enseignants sont prioritaires.

**RAPPEL :** L'accueil pour les enfants des personnels soignants, forces de l'ordre et enseignants sera maintenu. Ils seront accueillis dans les classes les moins chargées. Chaque parent personnel prioritaire doit prendre contact **avec le chef d'établissement** pour l'informer des jours où il a besoin que son enfant soit accueilli. Il devra également fournir à l'enseignant une attestation sur l'honneur précisant qu'aucun autre mode de garde n'est possible ainsi qu'un justificatif de son emploi (copie carte de santé, copie entête fiche de paie....). Si l'enfant reste à la journée, il apporte un repas froid dans un sac isotherme et avec un bloc réfrigérant (sa serviette, ses couverts, sa boisson). Les enseignants volontaires pourront assurer des temps de surveillance spécifiques. Chaque situation particulière doit fait l'objet d'une information auprès du chef d'établissement qui évaluera la réponse à apporter éventuellement sur consultation de son Ogec.

- Chaque classe est partagée en demi-groupe, **à raison d'une demi-journée par jour, sur l'ensemble de la semaine.**
- Le travail en présentiel à l'école sera le même que celui à distance à la maison.
- Toutes les corrections se feront collectivement, l'enfant se corrigera lui-même (l'enseignant ne pouvant s'approcher des élèves)

Nous informons que chaque enfant est affecté à un groupe (qu'il vienne ou pas). Ainsi, il sera possible pour une famille de mettre son enfant par la suite.

## VI- Les récréations :

- Les récréations seront décalées, afin de limiter les déplacements simultanés dans les couloirs et le brassage des élèves.
- Les classes seront aérées pendant chaque récréation (ouverture des fenêtres et des portes)
- Les déplacements se feront l'un derrière l'autre dans le respect des distances de sécurité.
- Les récréations seront décalées afin que les élèves ne se croisent pas.
- Une classe à la fois sortira sur un espace défini.
- Une enseignante ne pourra sortir si la cour n'est pas libre.
- Durant les récréations il conviendra de respecter les distances de sécurité.
- Tout jeu de contact, de ballons ou de manipulation d'objets (billes, cartes..) sera interdit.
- L'utilisation des toilettes devra se faire dans le respect des distances de sécurité
- Lavage des mains en sortant et en entrant en classe

## Prévention

Les enseignantes de maternelles seront accompagnées par leur ASEM pour assurer le respect de la distance de sécurité et en cas d'incident.

Classe de PS/MS	9h45 à 10h Cour maternelle	14h45 à 15h Cour maternelle
Classe de GS/CP	10h à 10h15 Cour maternelle	15h à 15h15 Cour maternelle
Classe de CE1/CE2	9h45 à 10h Cour primaire	14h45 à 15h Cour primaire
Classe de CM1/CM2	10h à 10h15 Cour primaire	15h à 15h15 Cour primaire

### VII- Les activités sportives :

- Pour le bien être de l'enfant, les activités sportives auront lieu dans l'établissement.
- Les activités mises en place respecteront la distance de sécurité et éviteront tout contact.

### VII - La gestion de la cantine :

**Au mois de mai**, notre cantine ne fonctionnera pas car les ASEM doivent désinfecter les bâtiments selon le protocole sanitaire imposé dans le cadre de réouverture des écoles. A compter du deux juin, nous allons essayer de remettre en route la cantine avec des paniers froids pour proposer aux familles une organisation sur deux jours complets. Nous sommes entrain de chercher une solution qui est en bonne voie avec les membres de l'OGEC. De ce fait, une nouvelle lettre d'engagement sera proposée d'ici fin mai. Cette organisation sur la journée pourra certainement aider des familles à reprendre le chemin du travail.

### VII – Entretien des locaux, mesures sanitaires :

#### **1- Mesures sanitaires concernant les bâtiments :**

- Toutes les classes ont été entièrement désinfectées avec un produit virucide norme 14476, avant l'accueil des enfants le 12 mai.
- Les classes et lieux de passage seront nettoyés deux fois par jour : pendant la pause méridienne et le soir après la classe : tables, chaises, poignées de porte, interrupteurs... seront désinfectés.
- Les points de contact seront désinfectés plusieurs fois par jour, après chaque passage de groupes d'élèves.
- Les classes seront régulièrement aérées avant l'arrivée des élèves, aux récréations, pendant midi, le soir après la classe au moins 15 min à chaque fois.

#### **Les sanitaires :**

Les WC seront nettoyés deux fois par demi-journée, à midi et le soir.

## **2- Mesures sanitaires concernant les personnes :**

### **2-1 Les enfants :**

- Les parents prennent la température des enfants chaque matin avant de venir à l'école.
- Les enfants avec de la fièvre (au-delà de 37,8°) ne seront pas admis à l'école. En cas de doute, un personnel de l'école pourra prendre la température d'un enfant. S'il a de la fièvre, il sera isolé, il lui sera demandé de porter un masque et il sera demandé à ses parents de venir le récupérer.
- Il sera procédé à un nettoyage des mains au savon ou avec du gel hydro-alcoolique : le matin en arrivant, avant les récréations, au retour des récréations, avant la pause de midi, au retour de la pause de midi, avant la sortie des classes et chaque fois qu'un enfant se mouchera, toussera ou éternuera, avant et après chaque passage aux toilettes (rouleaux papier à usage unique pour séchage des mains). Les enfants devront avoir en leur possession un paquet de mouchoirs individuels.
- Le masque n'est pas obligatoire dans l'enceinte de l'école. Le port du masque pour les élèves de maternelle est à proscrire. Pour les élèves d'élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Les élèves sont équipés en masque par les familles. Les enfants à pathologies particulières prendront contact avec le chef d'établissement notamment.

### **2-2 Les parents :**

- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les bâtiments. Ils déposent et récupèrent les enfants à chaque portail.
- Un enseignant et une ASEM seront présents pour aiguiller les enfants du primaire.

### **2-3 Les enseignants et personnels:**

- Ils porteront le masque quand une distanciation physique ne sera pas possible.
- Ils seront également équipés de visières qu'ils pourront porter en complément ou en remplacement des masques en fonction de la distanciation physique.
- Les gestes barrières et la distanciation physique seront strictement appliqués entre adultes et avec les enfants.
- Si un adulte doit intervenir auprès d'un enfant et ne pas respecter la distanciation (soins), il portera un masque et des gants qu'il jettera juste après.

**L'application de ce protocole est extrêmement important par tous, il ne certifie pas le risque zéro mais il tend vers une garantie maximum.**

## **IX - Déclaration de Cas de COVID- 19**

**Symptômes** : toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### **Conduite à tenir :**

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque (pour les enfants en âge d'en porter) dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Lorsque la personne présentant les symptômes est un adulte, elle est placée également en isolement avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

### **En cas de test positif :**

- Les parents informent le chef d'établissement.
- Le chef d'établissement informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

### **Important :**

- **Parents** : *Nous comptons sur votre collaboration afin de bien expliquer à vos enfants que ce retour à l'école après confinement n'est pas celui qu'ils ont connu avant cette période de confinement. Il en va de leur sécurité sanitaire et de celle de leurs pairs.*
- **Enseignants** : *Nous comptons sur votre collaboration pour assurer pleinement la continuité pédagogique à l'école et à la maison, dans le respect des règles sanitaires dictées par notre gouvernement. la journée type n'existe plus. Je sais que vous saurez donner de votre temps sur la pause méridienne pour l'accueil de nos élèves.*
- **Personnel** : *Nous comptons sur votre collaboration pour encadrer, accompagner les enfants dans leur journée. Et pour assurer l'entretien drastique qui vous est demandé.*
- **Merci à tous pour votre implication.** *Ensemble, nous pourrons ainsi avancer dans un futur troublé par un virus et nous apprendrons à vivre ensemble en appliquant les gestes barrières.*

**Ce protocole a vocation à évoluer en fonction des nouvelles informations données par l'état. Vous serez informés par email au fur et à mesure.**

Mme REY, pour l'équipe éducative